Les finances de la commune

Qu'en pensent les services de l'Etat et la Chambre régionale des Comptes Occitanie ?

En 2014, 2015, 2016, la collectivité a entamé de gros travaux structurants sur le long terme (régularisation des captages, eau potable, réseaux humides et fibre au centre bourg, station d'épuration, ancienne Gendarmerie, Gendarmerie, Village de Gîtes, aménagement majeur au centre bourg, local des Ormes, fontaine du Théron, lavoir, cabinet vétérinaire en 2011…) indispensables sur un chef-lieu de canton sur le point en 2010 de « crever » : absence de commerces, une école au bord de la fermeture (les petits à Pont-Ravagers et les grands à Vébron ou à Florac). La question s'est posée : comment autant d'investissement était possible sur une commune de seulement 220 habitants ?

Les réponses rassurantes de la Mairie n'étaient plus suffisantes d'autant que les inquiétudes étaient alimentées par une opposition naissante et déterminée qui se « régalait » à oser comparer Barre à… Marvejols ! Ces rumeurs se propageaient en dehors de la commune, de Florac à St-Germain de Calberte.

Le 14 octobre 2015, une délégation de cinq élus s'est rendue à la Trésorerie principale de Florac (Michel Bedon, Camille Bena, Pauline Bourely, Nadia Rezkallah et François Rouveyrol) pour avoir l'avis de l'Etat sur les finances de la commune. Sous le feu des questions durant 1h30, parfois même à la limite de l'agressivité, la Trésorière confirme l'analyse de la Mairie : « *Pour moi, à Barre, il n'y a pas de problème budgétaire* ». Elle reproche à certains élus de ne pas comprendre un budget dans sa globalité mais d'en extraire certains chiffres « *… à la façon d'un politique* » ! Elle rappelle que « *la recherche de subvention* » est un « *travail long et compliqué* » qui est jusqu'à présent bien réalisé à Barre.

Le 24 mai 2017, en raison du refus de voter le budget annexe de l'eau par cinq élues de l'opposition municipale, le Préfet de Lozère est dans l'obligation de saisir la Chambre régionale des Comptes (CRC). C'est, semble-t-il une première dans les Hautes Cévennes. Cinq magistrats sont sur l'affaire. On peut supposer qu'il y a de graves problèmes financiers… Or, dans leur avis rendu public du 22 juin 2017, la CRC juge que « *le défaut d'adoption (budget 2017)* ***ne résulte pas de difficultés financières****, mais d'un désaccord au sein du Conseil municipal* ». (…) « *… la situation financière générale de la collectivité est* ***saine***. » Si l'opposition voit s'échapper un os à ronger, ce sont tout de même nos impôts qui règlent la facture de la saisine. Le plus « comique » dans cette triste histoire, c'est que le Maire, avec l'accord et les conseils des magistrats, a revu certains aspects du budget 2017 et non des moindres en réintégrant par exemple la Gendarmerie (sans les garages communaux) dans les programmes d'investissement ! Légalement, le Maire n'a pas de comptes à rendre aux élus et à l'opposition en particulier qui s'est tout simplement tiré une balle dans les pieds en pensant bloquer complètement la commune.

Le 31 mai 2017, à la suite d'une tentative de blocage de la commune liée notamment à l'avenir du Village de Gîtes (ce point fera l'objet d'un compte rendu complet d'ici le 31 décembre), une réunion de travail se tient à nouveau à la Trésorerie principale en présence de quatre élus, Chantal Estor, François Rouveyrol, Anne Tixier et Etienne Vion. Face aux mêmes questions, la Trésorière réitère sa demande auprès de certaines élues d'analyser le budget dans sa globalité pour en tirer des conclusions sincères et non pas d'en extraire certains chiffres qui n'ont pas de signification pris isolément. Elle témoigne que les magistrats de la CRC ont « *été étonnés de se déplacer à Barre ; ils ont été dérangés pour rien.* (…) *Les finances de la commune sont bonnes. La commune a 326.000 € de trésorerie, montant qui évoluera peu après l'achèvement des travaux de l'école.* »

L'ensemble de ces informations sera communiqué aux deux Communautés de communes *Gorges-Causses-Cévennes* et *Des Cévennes au Mont Lozère* afin de faire taire sinon définitivement du moins pour un temps ceux qui colportent à l'extérieur une image négative des barrois.

Ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi, de 8h à 12h
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Barre des Cévennes

Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes

Bulletin municipal – n°13 – Automne 2017

Protestation !

Il n'est pas dans la tradition du bulletin municipal *Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes* de relayer des problèmes de fonctionnement entre la majorité et l'opposition, ni, sur un autre plan, d'afficher à toutes les pages la photo du Maire comme cela peut se voir dans d'autres organes de diffusion. La discrétion va même, en ce qui concerne le premier édile, à une exception près, jusqu'à ne pas rédiger les éditoriaux. Pour rappel, on peut aussi légitimement être fier de la consultation citoyenne sur la fusion des communes et l'espace laissé dans le bulletin municipal au débat contradictoire.

Cependant, les barrois ne comprendraient pas que ce même bulletin observe un silence face à de multiples saisines du Tribunal Administratif (T.A.) de la part d'élues de l'opposition, majoritairement axées contre l'école de Barre des Cévennes.

En amont du recours signé par Mmes Bena, Collard et Estor, reçu le 2 mai 2017 par le T.A. de Nîmes, visant à empêcher par tous les moyens le démarrage des travaux de l'école, mettant ainsi en péril et l'école et l'avenir du village, l'entreprise Bourely avait déjà, en avril dernier, saisi le T.A. pour, notamment, gagner du temps et, de fait, faire « capoter » les travaux. Heureusement, le 11 mai 2017, le T.A. a rejeté l'ensemble des requêtes de la partie adverse et n'a adressé aucun grief à la commune.

Dans la même période, Mme Collard avait elle aussi saisi le T.A. concernant de nouveau les marchés de l'école. Le 31 mai 2017, le T.A. avait rejeté sa requête à l'encontre de la commune. Par contre, Mme Collard a été, le 11 août 2017, condamnée par le T.A. qui a prononcé sa « … *démission d'office de ses fonctions de conseillère municipale* ». Un appel non suspensif est en cours.

Rebelote : des élues de l'opposition d'une part et Mme Collard d'autre part viennent simultanément de saisir à nouveau le T.A. pour empêcher la commune de mandater les avenants aux marchés mettant ainsi en danger des entreprises déjà fragilisées par la crise économique. Comme si cela ne suffisait pas, elles ont saisi le T.A. en attaquant frontalement les entreprises, notamment barroises ! Pour l'architecte, l'économiste et le service juridique de la commune, il s'agit d'une première. Ils ne comprennent pas la finalité d'un tel acharnement.

François Rouveyrol

Vie associative **Des acteurs essentiels pour la commune**

La vie de la commune est portée par les élus municipaux : François Rouveyrol, Maire, Denis Brun, 1er adjoint, Etienne Vion, 2ème adjoint, Ophélia Koszyk, 3ème adjoint, Camille Bena, Pauline Bourely, Thomas Decultieux, Chantal Estor et Anne Tixier ; les nombreux agents communaux : Corinne Berger et Gérard Vérando (secrétaires de Mairie), Christophe Estor, Yvan Valmalle et Christophe Velay (cantonniers), Sandine Béhague et Karine Valmalle (ATSEM), Muriel Capelier (cantinière).
Y contribuent également très largement nos commerçants (K et P Hébrard), *Vins et Charbon* (C Berger) ainsi que les nombreux entrepreneurs (Gites et camping Combes, Restaurant *Les Ormes* M-L Valmalle, Restauration *La Croisette* D Combes, Pizzeria D Brun, Chambres et table d'hôte Boissier au Mazeldan, Gites d'étape Auberlet et Michel, Gîtes ruraux Boudon, Meynadier, Michel, Monet, Mourgues, Schmidt, Valmalle), et les artisans (M Bourely, chauffagiste-plombier ; G Capelier et H Servières, maçonnerie ; T Decultieux, ferronnerie zinguerie ; O Verneau, poterie ; J-C Auberlet, tournage bois menuiserie ; P Auberlet, sculpture bois peinture ; J-C Combes, J-C Auberlet, tournage bois menuiserie ; P Auberlet, sculpture bois peinture ; J-C Combes, scierie ; ...), les professionnels de santé (A Pasquelier et C Vion infirmiers à domicile ; C Deviers, vétérinaire), sans oublier les nombreux agriculteurs (B Afflatet, C et F Boissier, R, J-L et J Capelier, J-C Combes, C Demière, F Estor, R Monet, H Roume, C Schmidt, E Servières, P et T Valmalle, ...), et le Village de Gîtes (Karine Couderc, accueil).
Notre village est aussi ô combien vivant grâce à son école maternelle et primaire avec ses quelques vingt écoliers et trois enseignants (Sandrine Borello, directrice, Adeline Laurent et Cécile Chapel, remplaçante).
A tout ceci, il convient d'ajouter les multiples et diverses associations qui animent tout au long de l'année, ou bien principalement à la saison estivale, la vie de la commune. En voici, ci-dessous et ci-contre, la présentation la plus exhaustive possible.
Oui : il y a de la vitalité à Barre des Cévennes !

Amicale des Sapeurs-pompiers
Ludovic Agulhon, président
Emile Estor, secrétaire
Essentielle pour les pompiers dont l'activité lie de façon indéfectible opérationnel et associatif, cette amicale existe depuis de nombreuses années. Source d'échange et de partage, la vie associative permet de resserrer les liens et de sortir du contexte d'urgence par des activités variées (repas, sorties, ...).

Les amis de la foire de la Madeleine
Gaël Simonet, président
Stéphanie Quet, secrétaire
La foire de la Madeleine, chaque 22 juillet, c'est le rendez-vous traditionnel : vide-grenier, artisanat local, forains, animations pour les enfants. Une animation conviviale indispensable !

Association des Parents d'élèves
Ophélia Koszyk, présidente
Stéphanie Quet, secrétaire
Le but premier de l'APE est d'apporter un concours humain et financier aux activités proposées aux écoliers du village. Ainsi, elle contribue à subventionner les voyages scolaires. Pour cela, elle organise par exemple un loto. Sans son concours beaucoup de choses ne pourraient se réaliser pour les enfants.

Barre parallèle
Gilles Guiheux, président
Patrick Roy, secrétaire
Depuis 2004, l'association promeut le champ culturel, en particulier au travers du livre, pour développer le lien social. Une bibliothèque très fournie est à la disposition de tous au Banc de l'Orient. Des conférences, lectures, expositions, ... sont proposées tout au long de l'année et particulièrement l'été, avec une place de choix pour la poésie. A ne pas manquer : la foire aux livres d'occasions.

Barre tonique
Camille Bena, présidente
Anne Tixier, secrétaire
Depuis trois ans, l'association propose des cours de gym, de 20h à 21h, le lundi et le mercredi à la salle polyvalente. Elle organise en outre un réveillon, des après-midis jeux et autre soirée dansante.

le bousquet-labarthe *éditions*
Patrick Roy, président
Outre la participation à la foire aux livres d'occasions, il faut noter la publication d'un ouvrage de Jean-Paul Chabrol : « *Les foires de Barre* ».

Le Club barrois
Christiane et José Martinez, co-présidents
Nathalie Schmidt, secrétaire
L'association, dynamisée déjà par M. Gerbaud, ancien Maire, très active, propose des rencontres chaque jeudi, mais aussi de nombreux repas, concours de belote, sorties, ... Elle s'implique aussi localement dans le cadre du Téléthon.



Le grand rendez-vous traditionnel : la foire de la Madeleine, chaque 22 juillet.

Le Club cévenol
François Rouveyrol, président de section
Section Aïgo-Vers (Barre des Cévennes – Tarnon – Mimente)
Fondé en 1894, a pour but le maintien et la création d'activités professionnelles, de sauvegarder le patrimoine naturel et culturel, les traditions d'accueil et d'hospitalité au service des Cévennes.

Le Coup' de Barre
Manon Joyez, présidente
Alain Mazoyer, secrétaire
Un coup de maître pour cette toute jeune association qui organise depuis deux ans le 1er samedi d'août une course pédestre remarquable dont le parcours culmine au Castellas !

Les Festejaïres
Vicky Capelier, Sabrina Valmalle, co-présidentes
Véronique Rodier, secrétaire
L'équipe bien rodée du *Comité des fêtes* met sur pied avec brio ce grand temps fort au cœur de l'été : repas, concours de pétanque, orchestres et traditionnel feu d'artifice !

Loz'Ek (Esperanto)
Alain Runel, président
Françoise Tric, trésorière
Association tout récemment sise à Barre des Cévennes pour promouvoir et enseigner cette langue internationale et avoir « *le monde au bout de la langue !* »

Lozère Endurance Equestre
Jean-Paul Boudon, président
Très grosse organisation pour des courses exceptionnelles autour de Barre début juillet ou passant par Barre début septembre. Les amateurs de chevaux sont comblés.

Société de chasse *La Barroise*
Gérard Capelier, président
Emile Estor, secrétaire
Cette association qui gère un territoire de chasse se préoccupe aussi de réintroduire du gibier.

PEAL (Projet et étude en atelier local)
Corinne Berger, présidente
Publication d'ouvrages, d'études, de lettres sur l'eau, la terre, la société, ... Organisation de conférences, projections, débats.

Ping-pong
Thomas Decultieux, animateur
Chaque vendredi, à 18h, à la salle polyvalente, venez exercer votre agilité et votre dextérité !

Tintam'arts
Josiane Bonny, présidente
Robert Demolins, secrétaire-trésorier
Magali Monier et Gaël Simonet, animateurs
Pour donner libre court à tous les talents artistiques !